

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

UBS (Lux) Institutional Fund - Global Convertible Bonds, catégorie I-A1-dist (ISIN: LU0251255765), EUR

un compartiment de UBS (Lux) Institutional Fund

Ce Fonds est géré par UBS Fund Management (Luxembourg) S.A. (la « société de gestion »).

Objectifs et politique d'investissement

Le fonds investit dans des obligations convertibles du monde entier. Les obligations convertibles combinent le potentiel des actions à dégager une plus-value avec les caractéristiques défensives des obligations.

Le gestionnaire de portefeuille cherche à exploiter pleinement les caractéristiques risque/rendement favorables des marchés mondiaux des obligations convertibles. Le risque de change sera géré de manière active et, si nécessaire, intégralement couvert face à l'euro.

Le Compartiment est géré de manière dynamique, en référence à Refinitiv Global Convertible Index – Global Vanilla hedged (EUR): UCBIFX15. L'indice de référence est utilisé en vue de la comparaison des performances et de la gestion du risque d'investissement.

En principe, les investisseurs peuvent demander à la Société de gestion le rachat de leurs parts chaque jour ouvrable bancaire normal au Luxembourg.

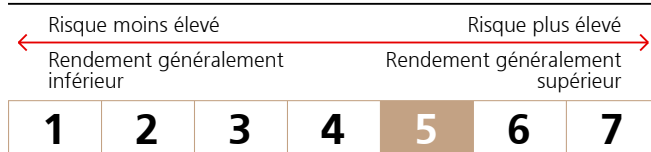
Cette classe de parts verse un dividende. Les dividendes peuvent être composés de revenus et de capitaux et peuvent être payés après déduction des commissions.

Bien qu'une partie des actifs du Compartiment sont des composants de l'indice de référence et présentent des pondérations similaires, le Gérant peut faire usage de son pouvoir d'appréciation pour investir dans des titres ou des émetteurs non compris dans l'indice de référence. Par ailleurs, le gérant de portefeuille peut investir, entre autres, dans des obligations convertibles, échangeables et liées à des warrants ainsi que dans des obligations convertibles d'émetteurs qui ne

figurent pas dans l'indice de référence afin de tirer parti d'opportunités d'investissement spécifiques. La performance du fonds peut s'écarter considérablement de celle de l'indice de référence durant les phases de volatilité des marchés.

Le compartiment pourra conclure des opérations de prêt de titres.

Profil de risque et de rendement



Informations complémentaires sur la catégorie de risque

- La catégorie de risque est basée sur la volatilité future estimée du fonds. La méthode utilisée pour obtenir cette estimation dépend du type de fonds et des données historiques.
- La performance historique ne saurait préjuger des résultats futurs.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas statique et peut évoluer au fil du temps.
- L'allocation à la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas qu'un placement dans ce fonds est dénué de tout risque.

Pourquoi le fonds est-il dans cette catégorie?

- Le fonds est classé dans la catégorie 5 car la volatilité de ses rendements est élevée.

Le fonds investit dans des obligations convertibles. La valeur du fonds peut subir des fluctuations du fait de l'exposition aux actions, des taux d'intérêt et de la qualité de crédit. Aussi l'investisseur doit-il présenter une capacité et une tolérance au risque adéquates. La valeur d'une part peut chuter en deçà du prix d'achat. La valeur du portefeuille peut être affectée par les fluctuations des taux d'intérêt.

Autres risques importants

- Le fonds peut investir dans des actifs moins liquides, potentiellement difficiles à vendre en cas de crise du marché.
- Le fonds peut avoir recours à des instruments dérivés, ce qui peut réduire ou augmenter le risque de placement (y compris le risque de perte lié à une faillite de la contrepartie).
- Les placements en titres convertibles sont généralement considérés comme assortis d'un certain risque de crédit (c'est-à-dire le potentiel de perte lié à une défaillance de l'émetteur).
- Chaque fonds présente des risques particuliers, dont les descriptions figurent dans une liste détaillée et exhaustive incluse dans le prospectus.

Frais

Les frais dont vous vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3.00%
Frais de sortie	0.00%
Commission de conversion	0.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	0.77%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

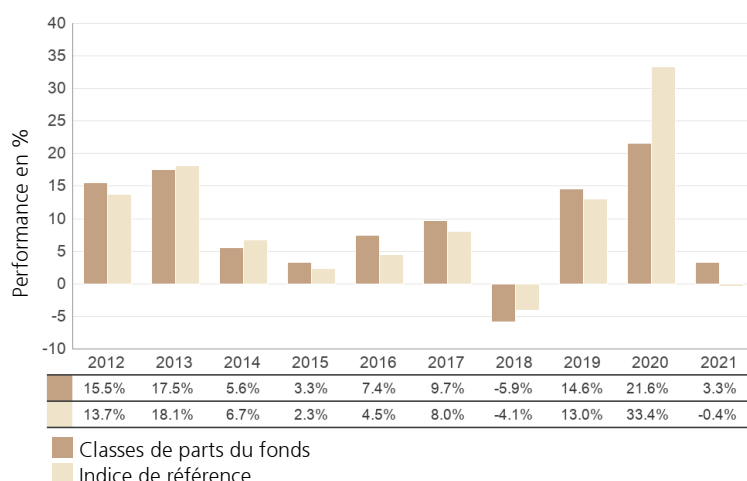
Les **frais d'entrée** indiqués sont des chiffres maximums. Dans certains cas, il se peut que vous payiez moins – pour en savoir plus consultez votre conseiller financier.

En ce qui concerne les **frais courants**, le chiffre communiqué se fonde sur les douze mois précédant la préparation de ce document. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. Ils excluent généralement:

- Coûts découlant du prêt de titres et coûts de transaction du portefeuille, hormis les frais d'entrée ou de sortie payés par le fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour de plus amples informations concernant les frais, veuillez consulter le prospectus du fonds, qui est disponible à l'adresse www.ubs.com/funds.

Performances passées



La performance historique ne saurait préjuger des résultats futurs.

Le graphique montre la performance de la classe de parts calculée en tant que variation en pourcentage de la valeur nette d'inventaire du fonds de la fin d'une année à la fin de l'année suivante. En général, le calcul des performances passées tient compte de tous les coûts à l'exception de la commission d'émission. Si le fonds est géré par rapport à un indice de référence, le rendement de ce dernier est aussi indiqué. La performance du fonds ne suit pas l'indice de référence.

La catégorie a été lancée en 2008. Le fonds a été lancé en 2006.

La performance passée de ce fonds est calculée en EUR. Lorsqu'indiqué, l'indice de référence est un point de référence pour comparer la performance d'une classe de parts. Le compartiment n'entend pas répliquer l'indice de référence.

Informations pratiques

Dépositaire

UBS Europe SE, Luxembourg Branch

Informations complémentaires

Des informations sur UBS (Lux) Institutional Fund et ses classes de parts, le prospectus complet, les derniers rapports annuels et semestriels ainsi que d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement, en anglais ou en allemand, auprès de la Société de gestion, de l'Administrateur central, du Dépositaire, des distributeurs du fonds ou en ligne à l'adresse www.ubs.com/funds.

La monnaie de la catégorie de parts est EUR. Le cours des parts est publié chaque jour de négoce. Il est disponible en ligne à l'adresse www.ubs.com/funds.

Les détails, qui comprennent les procédures liées au traitement des réclamations, la stratégie d'exercice des droits de vote du fonds, les directives relatives au traitement des conflits d'intérêt, la politique de meilleure exécution et la politique de rémunération actuelle, qui inclut une description du calcul de la rémunération et des avantages et les responsabilités du Comité de rémunération, sont disponibles à l'adresse www.ubs.com/fml-policies. Sur demande, une version imprimée sera fournie gratuitement.

Les investisseurs sont autorisés à échanger les compartiments et/ou les classes de parts du fonds aux frais de conversion ci-dessous.

Législation fiscale

Les lois fiscales en vigueur dans votre pays de résidence ou de domicile fiscal(e) déterminent la manière dont les revenus et le capital de votre placement dans le fonds seront imposés. Pour obtenir de plus amples détails sur les effets fiscaux de votre placement dans le fonds, veuillez contacter votre conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité

La responsabilité de la Société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

L'indice de référence est la propriété intellectuelle du fournisseur de l'indice. La Classe de parts n'est ni sponsorisée, ni promue par le fournisseur de l'indice. Veuillez consulter le prospectus du Fonds pour le texte intégral du disclaimer.

Ce fonds est autorisé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

La Société de gestion est autorisée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 26/09/2022.